



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

29 -12- 2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION **Gref** TOURNAI

N° d'entreprise : **0440 201 143**

Nom

(en entier) : **GARAGE BAERT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Congo 9 à 7700 MOUSCRON**

Objet de l'acte : Démission et nomination du conseil d'administration

Procès-verbal à l'assemblée générale extraordinaire du 25/10/2020

Ce 25 octobre s'est tenue, au siège de la société, une assemblée générale extraordinaire ayant pour ordre du jour :

-Démission et nomination du conseil d'administration

L'actionnaire unique, La Société GCA Investissements représentée par son président, Monsieur David Gaist est présente.

1^{er} résolution

L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de Messieurs Donald Baert et Patrick Baert en tant qu'administrateur de la société.

Décharge est également donnée pour l'exercice de leur mandat.

2^{ème} résolution

L'assemblée acte la nomination de Monsieur David Gaist en tant qu'administrateur.

La société sera dorénavant administrée par un conseil d'administration composé de Monsieur David Gaist et de la Sprl Baert Mouscron Invest représentée par son représentant permanent, Monsieur Baert Patrick. Le conseil d'administration s'est également réuni ce jour et a décidé de nommer Monsieur David Gaist en tant qu'administrateur délégué.

Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de 6 ans à compter de ce jour. L'ordre étant épuisé, l'assemblée est levée et procès-verbal dressé.

David Gaist
Administrateur délégué

Baert Patrick

Baert Donald

Baert Mouscron Invest
Représentée par Patrick Baert

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).